



1 Liste des présences

Le Président, Jean-Pierre Keller, ouvre la séance à 10h35 et souhaite la bienvenue à tous les participants. Il constate que 8 membres de l'association sont présents et 20 autres sont représentés par procuration, ce qui fait un total de 28 votes. Michelle Lohner, Présidente d'AAZ France, ainsi que Memet Korkmaz, le vérificateur des comptes assistent également à cette assemblée.

2 Approbation du PV de l'AG du 24 mai 2025

Le procès-verbal de l'AG 2025, transmis aux membres et publié sur le site Internet de l'association, est soumis au vote. Aucune demande de relecture n'étant formulée, le PV est accepté à l'unanimité.

3 Rapport d'activités

3.1 Fonctionnement de l'association

3.1.1 Membres

Au 31 décembre 2025, l'Association Suisse pour l'Aide au Zanskar (AAZ-CH) comptait 58 membres (34 individuels et 24 couples), représentant environ 11 % des 520 membres de l'association faîtière AAZ dans le monde. La majorité des membres (39 personnes) réside dans le canton de Genève.

3.1.2 Parrainages

En 2025, **21 enfants** de la LMHS ont été parrainés par des membres de AAZ-CH, dont :

- 18 parrainages complets (400 CHF / an)
- 3 parrainages partiels (200 CHF / an)

De plus, 10 membres ont versé un soutien campus (150 CHF / an).

3.1.3 Activités du Comité

Le Comité s'est réuni **1 fois** en 2025 pour mener à bien les activités de l'association.

AAZ-CH participe également aux réunions du Conseil d'Administration (CA) d'AAZ France où l'association dispose d'une voix en tant que personne morale, au même titre que l'association AAZ Onlus (Italie). **3 réunions** ont eu lieu en 2025, une en présentiel et deux en visioconférence.

Enfin, Jean-Pierre Keller (Président), Brigitte Djajasasmita (Secrétaire/Trésorière), ainsi qu'un autre membre d'AAZ-CH ont participé à l'AG d'AAZ France tenue au Mas de Saboth (Lot) le 18 mai.

3.1.4 Campagne de recherche de fonds

Comme chaque année, le Comité a mené une campagne de recherche de fonds auprès des collectivités publiques et des fondations privées. Cette démarche a permis de récolter la somme de **18'500 CHF**, soit 8'500 CHF de la part de 4 communes genevoises et 10'000 CHF provenant de 2 fondations. Ce montant est en baisse par rapport à 2024, un résultat anticipé au vu du nombre de dossiers soumis cette année.

3.1.5 Communication

En 2025, 4 numéros de notre newsletter électronique ont été diffusés pour informer trimestriellement nos membres et donateurs de nos activités chaque trimestre. De plus, des billets de blog sont régulièrement publiés sur notre site Internet.

AAZ France assure également une présence sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et You Tube pour partager photos et vidéos de l'école et du Zanskar.

3.2 Fonctionnement de la LMHS

3.2.1 Les élèves

En 2025, la LMHS a accueilli **268 élèves** (139 filles et 129 garçons), dont 21 étaient parrainés par des membres d'AAZ-CH. On constate une baisse des effectifs depuis plusieurs années qui touche toutes les écoles de la vallée du Zanskar (gouvernementales et privées). La raison principale est la baisse de la natalité, la norme actuelle étant de 2 ou 3 enfants par famille.

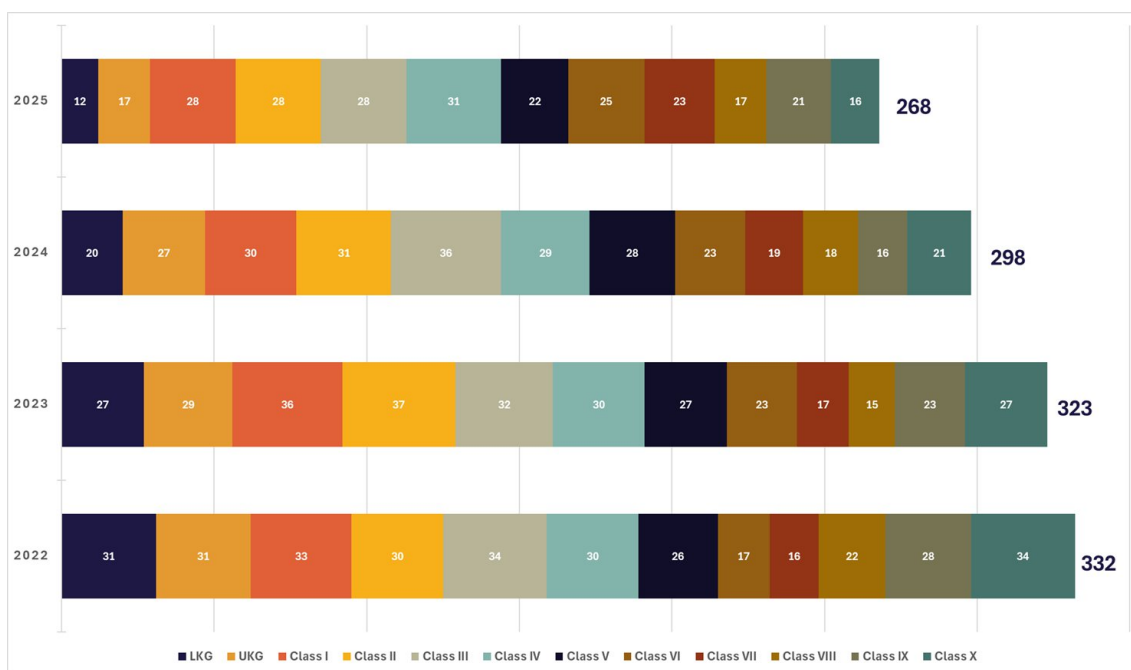


Figure 1 - Répartition des élèves par classe (2022 - 2025)

3.2.2 Le staff

En 2025, le staff de la LMHS comprenait un total de **29 salariés** :

- Lobsang Youtan : Principal
- 20 professeurs, dont Choskit (Vice-Principale)
- 4 non-enseignants



- 3 chauffeurs de bus
- 1 cuisinière pour l'internat

Cinq nouveaux enseignants ont été engagés en CDD (contrats temporaires avec période d'essai) pour les matières suivantes : informatique, anglais, science, hindi Montessori et hindi/anglais junior.

L'enseignante hindi/anglais junior assure également la fonction de gouvernante de l'internat.

3.2.3 Le Managing Committee (MC)

Un nouveau Managing Committee a été élu le 14 juillet 2025 par l'assemblée des parents d'élèves. Pour la première fois dans l'histoire de la LMHS, le MC est entièrement composé d'anciens élèves de l'école.

- Président : Passang Lawang (*entrepreneur indépendant*)
- Trésorier : Stanzin Khewang (*directeur de l'office de tourisme en charge des grands travaux*)
- Secrétaire : Tsewang Dorje (*maître de conférence à la Government School de Padum*)

Après 37 ans de présence au Zanskar, la LMHS franchit une étape majeure : les anciens élèves prennent désormais en charge la co-gestion de l'école aux côtés d'AAZ. Une évolution qui témoigne de la maturité et de l'engagement de toute une génération.

3.2.4 Calendrier scolaire et résultats 2025

Le calendrier est fixé par le Chief Education Officer (CEO) de Kargil. La rentrée scolaire a été décalée au 24 mars 2025 (1er avril pour petites classes) à cause de la neige, mais les cours ont pu se tenir jusqu'au 1er décembre 2025 et même 11 décembre pour les classes IX et X. L'école a été fermée pendant 15 jours au mois de juillet pour les vacances d'été.

Au cours de l'année il a été décidé que les examens de la classe X auraient lieu fin octobre / début novembre (et non au printemps 2026 comme initialement prévu). Avec une ouverture de l'école retardée de 3 semaines, les professeurs s'inquiétaient de la capacité à terminer les programmes à temps et du niveau général des élèves.

Il a donc été décidé de mettre en place des cours de rattrapage (*extra tuitions*) avec une heure de cours supplémentaire chaque matin et chaque soir, de fin juin jusqu'aux examens. Cela a nécessité une logistique supplémentaire pour héberger les élèves sur le campus, ceux-ci ne pouvant plus utiliser les bus scolaires en raison des horaires décalés. Des solutions ad-hoc ont donc été trouvées pour les héberger sur le campus.

Ce programme a porté ses fruits : sur les 16 candidats de la classe X, tous ont réussi leurs examens, à l'exception d'une élève qui a dû repasser les épreuves de mathématiques et de sciences. Il a donc été décidé de reconduire ce dispositif cette année.

	Nbr d'élèves	Grade A	Grade B	Grade C	Grade D	Grade F
LKG	11	9	2	0	0	0
UKG	17	11	4	2	0	0
Class I	27	14	9	4	0	0
Class II	28	8	5	13	2	0
Class III	28	6	6	9	7	0
Class IV	30	11	8	4	7	0
Class V	22	7	5	5	5	0
Class VI	25	7	7	4	7	0
Class VII	22	5	9	7	1	0
Class VIII *	16	3	8	5	0	0
Class IX	21	9	9	3	0	0
Class X *	16	3	7	5	0	1

Figure 2 - Tableau des résultats 2025

3.2.5 Faits notables en 2025

- Acquisition d'un 3e bus pour le ramassage scolaire, financé par un don du Guéshé (moine bouddhiste) du monastère de Stongde.
- Organisation d'une campagne de prévention des addictions (drogue, alcool, cigarette, sexe,...) pour toutes les écoles du Zanskar (niveau de la classe V). Dispensée par la responsable de la cour de justice de Sanku, accompagnée de représentants de l'hôpital, elle a remporté un vif succès auprès des élèves.
- Les membres d'AAZ France présents au Zanskar ont apporté leur expertise pour accompagner pédagogiquement certains professeurs de l'école.

3.2.6 Fonctionnement de l'internat

Pour sa quatrième saison, l'internat a hébergé 23 élèves (12 filles et 11 garçons) sur une capacité totale de 24 places. Une nouvelle gouvernante **Shashi Sharma** a pris ses fonctions cette année. Elle très rapidement trouvé sa place et forme, avec la cuisinière **Kunsang Dolam**, un binôme très apprécié des élèves.

L'équipe est complétée par **Thinley**, l'homme à tout faire incontournable du campus qui assure le rôle de superviseur de l'internat ainsi que par les professeurs **Sonam** et **Lobsang** qui encadrent et assistent les internes dans leurs devoirs du soir.

Lors de la mission d'été, Michelle Lohner a apporté de nombreux jeux d'intérieur et d'extérieur qui ont été très appréciés des enfants. Un point sera fait en 2026 pour évaluer le pérennité de cet intérêt et la nécessité de renouvellement des jeux.

3.2.7 Sport à la LMHS

Après un premier contact en 2023, Olivier Bombassaro (membre AAZ France) est retourné au Zanskar pour travailler avec Lopzang Tsepel (professeur EPS) afin de développer les activités sportives au sein de la LMHS.

Réalisations de l'été 2025 :



- Apport de matériel depuis la France et fabrication d'équipements sur place avec les matériaux disponibles.
- Accompagnement pédagogique pendant les cours.
- Création du premier terrain de basket du Zanskar.
- Organisation d'une journée *Sports Festival* avec la participation de 200 élèves et la formation de 12 élèves volontaires pour l'encadrement des différentes activités.

3.3 Travaux sur le campus

3.3.1 Internat

Plusieurs travaux avaient été prévus et ajoutés au budget 2025, notamment l'abaissement du plan de travail dans la cuisine et la création d'une infirmerie. Lors des discussions sur place avec les principales concernées (la gouvernante et la cuisinière), il s'est avéré que d'autres changements seraient souhaitables tels que le déplacement de la chambre de la gouvernante vers une position plus centrale au sein de l'internat et l'amélioration du lieu de stockage des denrées alimentaires.

Il a donc été décidé de suspendre les travaux prévus afin de les inclure projet plus global d'extension de l'internat (présenté en section 8.1).

Des travaux d'amélioration de l'étanchéité du toit de l'internat ainsi que la réfection du toit des douches ont eu lieu pendant l'été 2025.

3.3.2 Autres travaux

Le campus a vu de nombreux autres travaux pendant l'été 2025 :

- Création d'un **Assembly Ground** en pierres afin que les élèves ne soient plus assis dans la poussière lors des rassemblement du matin. Ce projet a été entièrement financé par AAZ-CH.
- Rénovation du bâtiment **Upper Staff Quarter** permettant d'héberger les enseignants non originaires du Zanskar.
- Déplacement de la **bibliothèque** dans l'ancien laboratoire, avec remplacement des fenêtres et revêtement des murs en lambris. Cette salle abrite le premier tableau blanc interactif (**smartboard**) de l'école.
- Rénovation complète de la **cuisine** principale de l'école avec pose de carrelage aux murs et au sol, et ajout d'une ventilation haute pour une meilleure convection d'air (indispensable car la cuisine se fait au gaz).
- Rénovation des **installations électriques** intérieures et extérieures grâce à la présence sur place d'Hervé Choupot (membre d'AAZ France) et à la collaboration avec Niybum Electrical pour garantir un résultat conforme aux normes de sécurité :
 - Mise en place d'un tableau électrique avec disjoncteurs
 - Remplacement de tous les câbles apparents dans les salles par des gaines dans les murs
 - Tranchées extérieures sécurisées pour l'alimentation du Lower Staff Quarter et la connexion de la pompe immergée au tableau électrique principal

4 Rapport financier

L'exercice comptable 2025 se clôture avec **un bénéfice de 10'437.15 CHF**.

Au 31 décembre 2025, la fortune de l'association s'élevait à **44'698.16 CHF** sur le compte de la BCGe, dont **6'000 CHF** de produits reçus d'avance et **14'400 CHF** de charges à payer, laissant une réserve de **24'298.16 CHF**.

Concernant les revenus, les ressources de base (cotisations, soutiens école, parrainages enfants) sont globalement conformes au budget. Les dons sont inférieurs aux prévisions car, suite au report des travaux de l'internat (voir section 3.3.1), nous avons mené moins de recherches de dons qu'initialement prévu.

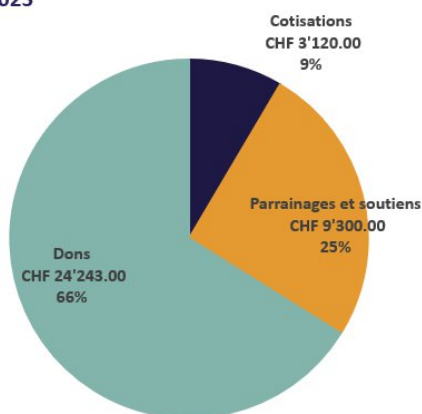
Au niveau des dépenses, notre collecte de fonds a permis de verser à AAZ France les montants qui avaient été prévus pour les différents projets.

Enfin, nous continuons à maintenir nos frais administratifs au plus bas. Avec un total de **328.35 CHF**, ceux-ci représentent environ 1% de nos dépenses annuelles.

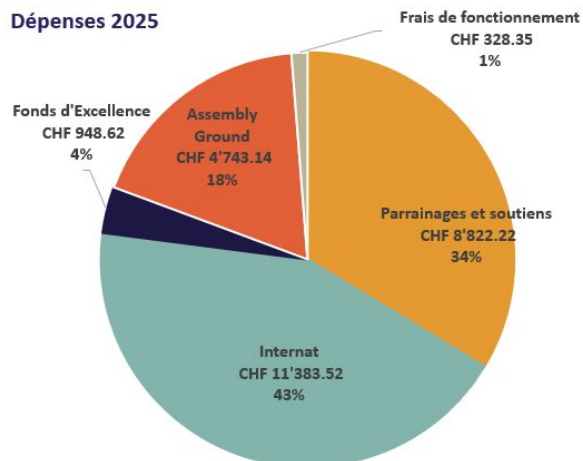
Comptes Pertes et Profits 2025

	Réalisé 2025	Budget 2025	Réalisé 2024
REVENUS			
Cotisations, soutiens et parrainages (membres)			
Cotisations de membres	CHF 3'120.00	CHF 3'120.00	CHF 3'080.00
Soutiens campus LMHS	CHF 1'500.00	CHF 1'500.00	CHF 1'650.00
Parrainages enfants	CHF 7'800.00	CHF 7'800.00	CHF 6'600.00
Sous-total cotisations, soutiens et parrainages	CHF 12'420.00	CHF 12'420.00	CHF 11'330.00
Dons			
Dons de collectivités	CHF 8'500.00	CHF 20'000.00	CHF 13'500.00
Dons de fondations	CHF 10'000.00	CHF 8'000.00	CHF 8'000.00
Dons de particuliers	CHF 5'743.00	CHF 5'000.00	CHF 6'524.00
Sous-total dons	CHF 24'243.00	CHF 33'000.00	CHF 28'024.00
TOTAL REVENUS	CHF 36'663.00	CHF 45'420.00	CHF 39'354.00
DEPENSES			
Transferts à AaZ France			
Parrainages enfants	CHF 8'822.22	CHF 9'450.00	CHF 7'756.58
Frais de fonctionnement internat	CHF 11'383.52	CHF 27'000.00	CHF 22'982.46
Fonds d'Excellence	CHF 948.62	CHF 1'000.00	CHF 957.60
Autres contributions	CHF 4'743.14	CHF 4'000.00	CHF 3'830.41
Sous-total Transferts à AaZ France	CHF 25'897.50	CHF 41'450.00	CHF 35'527.05
Frais de fonctionnement			
Hébergement site web	CHF 159.90	CHF 250.00	CHF 207.45
Frais bancaires	CHF 99.45	CHF 100.00	CHF 99.45
Frais de poste (timbres)	CHF 44.00	CHF 100.00	CHF 60.00
Fournitures de bureau	CHF -	CHF 50.00	CHF 9.95
Frais d'impression	CHF 25.00	CHF 200.00	CHF 102.00
Frais divers	CHF -	CHF 200.00	CHF -
Sous-total frais de fonctionnement	CHF 328.35	CHF 900.00	CHF 478.85
TOTAL DEPENSES	CHF 26'225.85	CHF 42'350.00	CHF 36'005.90
Résultat de l'exercice	CHF 10'437.15	CHF 3'070.00	CHF 3'348.10

Revenus 2025



Dépenses 2025



5 Rapport du Vérificateur des comptes

Memet Korkmaz, a lu son rapport dont une copie figure en annexe. Il propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2025 qui ont été présentés.

6 Acceptation des comptes et des rapports

L'Assemblée Générale accepte les comptes et les divers rapports, sans opposition ni abstention.

7 Reconduction du vérificateur des comptes

La reconduction de Memet Korkmaz en tant que contrôleur des comptes est votée à l'unanimité, sans opposition ni abstention et applaudie.

8 Projets 2026

8.1 Fonctionnement et projet d'extension de l'internat

Après 4 années complètes de fonctionnement, nous avons désormais une bonne vue d'ensemble des coûts récurrents. Pour 2026, le budget opérationnel de l'internat est de 12'000 CHF.

Internat de la LMHS (24 élèves)	Budget 2026 (CHF)
Coûts opérationnels	
Nourriture	4'500 CHF
Salaires (<i>gouvernante, cuisinière, étude surveillée</i>)	4'200 CHF
Fournitures (<i>cahiers, uniformes, jeux, ...</i>)	1'300 CHF
Autres frais de fonctionnement (<i>gaz, transport, ...</i>)	2'000 CHF
Total des coûts opérationnels	12'000 CHF

Pendant l'été 2025, la cuisinière et la gouvernante de l'internat ont exprimé les besoins suivants :

- Avoir une cuisine plus fonctionnelle avec un garde-manger à proximité (actuellement les réserves de nourritures se trouvent dans un autre bâtiment).
- Déplacer la chambre de la gouvernante vers le centre du bâtiment pour lui permettre d'intervenir plus rapidement dans l'une ou l'autre des deux ailes pendant la nuit.



Nous avons pris le temps de réfléchir à un projet d'amélioration plus global que celui initialement prévu et avons travaillé avec le Babu Lotus qui nous a proposé plusieurs variantes. Celles-ci ont été soumises à la validation de l'architecte de l'internat, Douchan Palacios. A l'automne, le CA d'AAZ France (où AAZ Suisse dispose d'un droit de vote) s'est finalement prononcé pour la construction d'un bâtiment annexe à l'internat qui abritera :

- Une nouvelle cuisine
- Un garde-manger
- Une salle à manger pour les enfants avec un lavabo à proximité pour le lavage des mains et de la vaisselle

Ce bâtiment ne comprendra qu'un seul étage (rez-de-chuassée) et sera situé à une dizaine de mètres de l'internat existant. Le devis global s'élève à 25'000 EUR. Les fonds seront prélevés sur le compte de l'internat que nous avons provisionné depuis 2019 en mettant systématiquement de côté plus d'argent que nécessaire pour les frais de fonctionnement.

Une fois l'annexe réalisée la chambre de la gouvernante pourra être déplacée dans l'actuelle cuisine (au centre de l'internat) et une infirmerie sera aménagée à l'emplacement libéré. Ces travaux feront l'objet d'une estimation pour 2027.

8.2 Terrain multisports

Dès 2023 , l'idée d'aménager un terrain multisports sur le campus de la LMHS a émergé. Au fil des mois, le projet a mûri et les bases du futur terrain multisports ont été définies. Les dimensions et l'emplacement ont été choisis en collaboration avec le professeur d'EPS et les responsables de l'école, afin d'optimiser l'ensoleillement et la praticabilité.

Le terrain sera conçu pour accueillir plusieurs disciplines : basket-ball, handball, volley-ball, football et sports de raquette. Il sera équipé d'un grillage pour éviter les intrusions d'animaux et aménagé pour une utilisation sécurisée, tant en milieu scolaire qu'extra-scolaire.

Le chantier est prévu pour l'été 2026 (de juin à septembre). Sur la base des spécifications d'Olivier, le Babu nous a fourni un devis détaillé pour la réalisation de ce projet (matériaux et main d'œuvre). AAZ-CH est actuellement à la recherche de sponsors pour le financement de ce projet qui est devisé à 50'000 EUR.

8.3 Rénovation du Lower Staff Quarter

Ce bâtiment qui offre des logements pour les enseignants n'a pas bénéficié de maintenance depuis de nombreuses années. L'architecte Douchan Palacios, de passage au Zanskar en 2024 nous a fait une proposition de rénovation du bâtiment pour améliorer les espaces de vie.

Les détails de ce projet se trouvent dans le **Rapport Annuel 2025** (disponible sur notre site Internet).

AAZ-France est actuellement à la recherche de sponsors pour le financement de ce projet qui est devisé à 50'000 EUR.

8.4 Fonds d'Excellence

8.4.1 Norzom

Norzom a terminé ses classes XI et XII à la Him Academy Public School. Elle souhaite suivre une année de coaching supplémentaire avant de se présenter à l'examen NEET qui permet d'accéder aux études de médecine. Elle effectuera cette année à l'Aakash Institute à Dehradun.

AAZ a donc décidé de continuer à soutenir Norzom dans son projet de formation pour la troisième année consécutive.

8.4.2 Namdol

Namdol a terminé la classe X à la LMHS en 2025 avec 474 points. Elle s'est déjà distinguée en 2023 en remportant le prix de mathématiques du district de Kargil. Issue d'une famille très pauvre et ayant perdu son père en 2020, elle projette également devenir médecin.

Tous les critères étant remplis, AAZ a décidé d'accompagner Namdol dans la suite de ses études. Elle devient ainsi la deuxième élève à bénéficier du Fonds d'Excellence, après Norzom.

9 Budget 2026

Le budget global 2026 d'AAZ-CH se présente comme suit :

Budget 2026			
	Réalisé 2025	Budget 2025	Budget 2026
REVENUS			
Cotisations, soutiens et parrainages (membres)	CHF 12'420.00	CHF 12'420.00	CHF 11'810.00
Dons	CHF 24'243.00	CHF 33'000.00	CHF 55'000.00
TOTAL REVENUS	CHF 36'663.00	CHF 45'420.00	CHF 66'810.00
DEPENSES			
Parrainages enfants et soutiens	CHF 8'822.22	CHF 9'450.00	CHF 8'750.00
Frais de fonctionnement internat et autres projets LMHS	CHF 17'075.28	CHF 32'000.00	CHF 16'000.00
Projet de terrain multisports	CHF -	CHF -	CHF 45'000.00
Frais de fonctionnement Aaz-CH	CHF 328.35	CHF 900.00	CHF 900.00
TOTAL DEPENSES	CHF 26'225.85	CHF 42'350.00	CHF 70'650.00
Résultat de l'exercice	CHF 10'437.15	CHF 3'070.00	CHF -3'840.00

Celui-ci est conforme aux budgets des années précédentes et ne suscite pas de questions de la part des personnes présentes. Il est approuvé par l'Assemblée, sans opposition ni abstention



10 Points divers et propositions individuelles

10.1 Mission d'été

Comme chaque été, AAZ France misionnera deux personnes au Zanskar cet été pendant sept semaines. D'autre part, huit autres membres AAZ (France et Italie) seront également de passage pendant cette période.

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 12h20. Elle est suivie d'un sympathique repas partagé dans le restaurant voisin.



Jean-Pierre KELLER

Président



Brigitte DJAJASASMITA

Secrétaire

Presinge, le 21 mai 2026 / Annexe : mentionnée



Association Suisse pour l'Aide au Zanskar

Assemblée Générale du 2 mai 2026

Salle Louis Valencien, Thônex

Rapport du Vérificateur des comptes

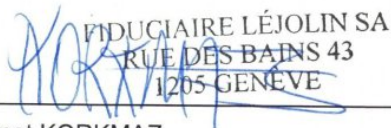
Je soussigné Monsieur Memet KORKMAZ (Fiduciaire LÉJOLIN SA) ai procédé à la vérification des comptes de l'Association Suisse pour l'Aide au Zanskar (AaZ-CH).

J'ai constaté que l'état de fortune de l'association se montait, en date du 31 décembre 2025, à **CHF 44'698.16**, placée sur le compte no. 5042.02.08 auprès de la Banque Cantonale de Genève. Sur ce montant, **CHF 20'400.-** représentent des engagements, soit **CHF 14'400.-** de charges à payer à AaZ France et **CHF 6'000.-** de produits reçus d'avance (cotisations et parrainages), ce qui laisse une fortune propre de **CHF 24'298.16**.

L'exercice 2025 se solde par un bénéfice de **CHF 10'437.15**.

J'ai contrôlé les entrées et sorties et constaté que l'ensemble des écritures était comptabilisé de manière correcte.

À ma connaissance, AaZ-CH est exempte de tout engagement financier. Je confirme le bien fondé du bilan qui vous a été présenté et vous prie de donner entière décharge au Comité d'AaZ-CH.


FIDUCIAIRE LÉJOLIN SA
RUE DES BAINS 43
1205 GENEVE

Memet KORKMAZ

Fiduciaire LÉJOLIN SA
Rue des Bains 43
1205 Genève

Genève, le 25/02/2026